

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 décembre 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 2 p. (403r, 404r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 décembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46085>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 décembre 1872](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Audoy, Armand \(1825-1891\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Godin explique au préfet qu'il n'a pu le voir la veille à Versailles au ministère de l'Intérieur, où il voulait l'interroger sur ce qu'il y a à faire pour que le jeune Faivre, instituteur dans les écoles du Familistère, puisse contracter son engagement, et lui parler des travaux sur le chemin de sa propriété à l'intersection avec la route départementale n° 25 ; il voulait également lui demander pourquoi l'enquête sur la voie de chemin de fer du Cateau à Saint-Erme par Guise ne s'ouvre pas.

Notes

- Destinataire : Armand Audoy est préfet de l'Aisne d'avril 1871 à mars 1873
- Lieu de rédaction : Versailles d'après le texte de la lettre.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Construction](#), [Éducation](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Faivre \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Saint-Erme \(Aisne\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 05/11/2024

L 11 juillet 1872

Monseigneur le Grefet
informé que vous étiez
venus hier à Versailles
pourriez sans renoncer
aujourd'hui au ministère
de l'Intérieur. Mais vous
en être délesté pourrez
bien arriver. Jeudi
prochain bien décidé avoir
un mot de vous pour
l'avis à qui va et de
mes échos devant le
cabinet de part et d'autre de
l'administration publique
et ce qui devait à faire
pour le pape Pie IX

101

in der Frühzeit, nur Sammeln
zu dürfen, erlaubt den
einfachen Besuch.

de la vie, plus rien que de
l'espèce de répétition, un peu
les habitudes que faire
d'abord de faire des
choses de ma
vie au point de vue de
la recherche de la vérité.

Le 25^e de Juillet
je suis descendu dans la
vallée d'Orb et j'y suis
rentré par le chemin de fer
qui passe à l'ouest de la
ville. Le chemin est très
bon et il y a peu de
difficulté. J'ai donc fait
une partie de la route
à pied et je suis arrivé
à la compagnie que je
suis partie pour faire.

deren leeftijd en mocht
niet bestaan tot de tijd van Martin
de L'Isle, heilige en heilige
ma. in die eerste tijde dat wij

Godwin